

Calcul des aides en rénovation de copropriété,
grand débat en ce début d'année 2025.

*Cela ne doit pas être le frein à démarrer
un projet de rénovation pour votre copropriété.*

Combien affiche l'Anah ?

Extrait publication de janvier 2025
avec 2 exemples allant de 24 à 70 % d'aides

Extrait publication Anah [ICI](#) [lien](#)

Montant des travaux

(sur parties communes)

Travaux dit énergétique :

Isolation extérieur, chaudière, VMC ...

compris travaux induits :

menuiseries privatives ...

Travaux non énergétiques :

Escalier, peinture, voirie ...

Frais annexes : DTG, Syndic, Architecte,

MOe, Assurance, BC, SPS ...

AMO technique, social et financier

*Montant donné
à titre d'exemple*

1 800 000 €

250 000 €

300 000 €

50 000 €

Total Travaux rénovation globale copropriété **2 400 000 €**

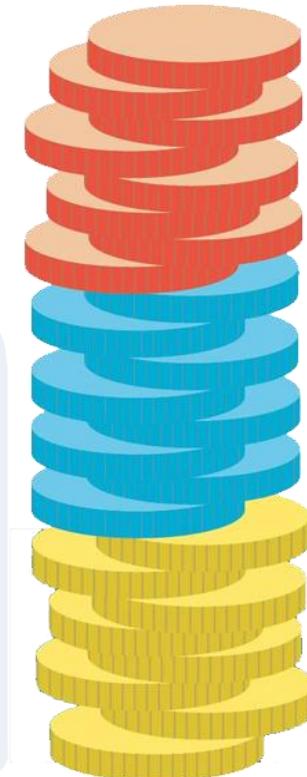
100 lots identiques

/100

Montant des travaux hors aides pour ce lot

24 000 €

**Aides 2025
détaillées ci-après**



Exemple N°1 - Montant des aides

Collectives Individuelles pour le lot

Travaux dit énergétiques 1 800 000 €

<u>Travaux > 50% de gain d'énergie</u>	<u>45% d'aide</u>	810 000 €	8 100 €	Copro éligible
Classement (F ou G) à D ou mieux	10% d'aide	180 000 €	1 800 €	Copro éligible
Copro fragile et en difficulté sous condition d'obtention des CEE par l'ANAH	20% d'aide	360 000 €	3 600 €	Copro éligible
Ménage modeste		1 500 €		Lot NON éligible
Ménage très modeste		3 000 €	3 000 €	Lot éligible

Travaux non énergétique 250 000 €

Partie commune		0 €
----------------	--	-----

Aides locales

Région, département, ville		0 €	à étudier au cas par cas
----------------------------	--	-----	--------------------------

Frais annexes (hors AMO) 300 000 €

DTG, Syndic, Architecte, MOe, Assurance, BC,		0 €
--	--	-----

Accompagnement AMO 50 000 €

AMO technique, social et financier (plafond 1 000 € / appartement)	50% honoraire	25 000 €	250 €
--	---------------	----------	-------

Montant des aides individuelles 16 750 € soit 70 % d'aides

Reste à charge pour ce lot, aides déduites 7 250 € sur 24 000 €

Exemple N°2 - Montant des aides

Collectives Individuelles pour le lot

Travaux dit énergétiques 1 800 000 €

<u>Travaux > 35% de gain d'énergie</u>	<u>30% d'aide</u>	540 000 €	5 400 €	Copro éligible
Classement (F ou G) à D ou mieux	<u>10% d'aide</u>	180 000 €		Copro NON éligible
Copro fragile et en difficulté sous condition d'obtention des CEE par l'ANAH	<u>20% d'aide</u>	360 000 €		Copro NON éligible
CEE en direct auprès des acheteurs de CEE		montant à définir		Copro éligible, à étudier en fonction des travaux réalisés
Ménage modeste		1 500 €		Lot NON éligible
Ménage très modeste		3 000 €		Lot NON éligible

Travaux non énergétique 250 000 €

Partie commune			
----------------	--	--	--

Aides locales

Région, département, ville		0 €	0 €	à étudier au cas par cas
----------------------------	--	-----	-----	--------------------------

Frais annexes (hors AMO) 300 000 €

DTG, Syndic, Architecte, MOe, Assurance, BC,			0 €
--	--	--	-----

Accompagnement AMO 50 000 €

AMO technique, social et financier (plafond 1 000 € / appartement)	50% honoraire	25 000 €	250 €
--	---------------	----------	-------

Montant des aides individuelles 5 650 € soit 24 % d'aides

Reste à charge pour ce lot, aides déduites **18 350 €** sur 24 000 €

Besoin d'aide pour votre projet de rénovation

Faites appel à un **AMO neutre et indépendant**
pour **vous accompagner et vous défendre**.

COPRO

Rendez-vous sur www.maycopro.fr